

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 12-427-1932 promulguant, à la Côte française des Somalis, le décret du 23 mai 1932 modifiant la nomenclature des pièces justificatives annexe au règlement du 14 janvier 1869, sur la comptabilité publique.

n° 12-427-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 juin 1932

Numéro JO
n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro
30 juin 1932

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu le décret du 23 mai 1932, modifiant la nomenclature des pièces justificatives annexée au règlement du 14 janvier 1869 sur la comptabilité publique,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 23 mai 1932 susvisé, modifiant la nomenclature des pièces justificatives annexée au règlement du 14 janvier 1869 sur la comptabilité publique. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

ANTONIN.